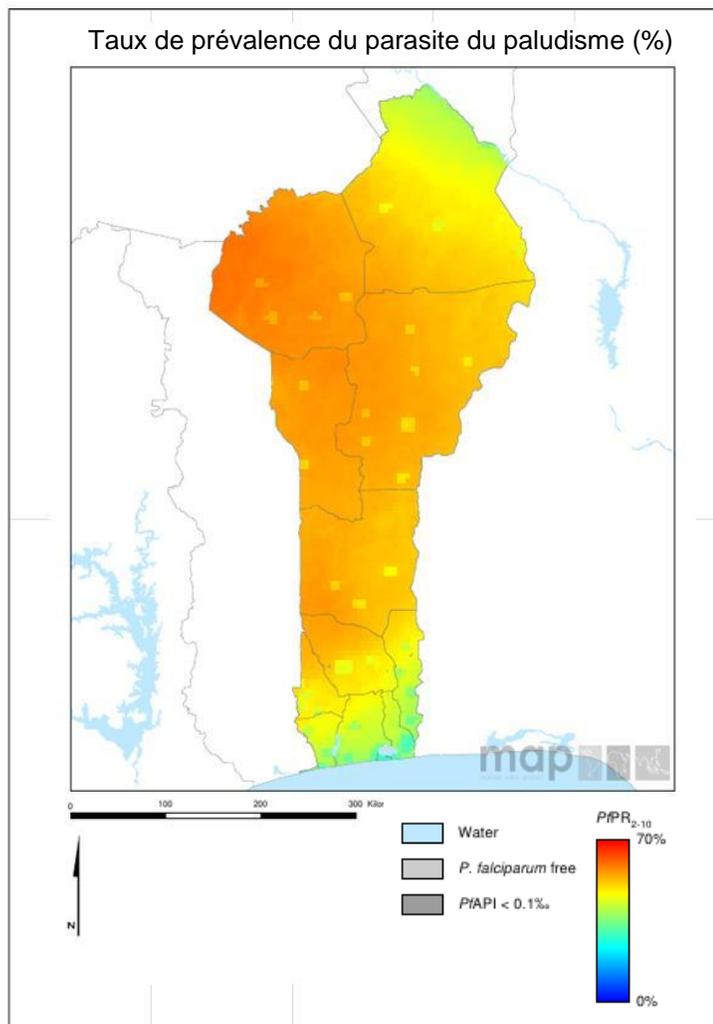


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



Le paludisme est endémique dans tout le Bénin. La transmission est cependant plus intense dans le tiers sud du pays. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1.151.038 cas de paludisme en 2012 et 2.261 décès.

Mesures

Politique et contrôle financiers	
Situation de l'interdiction des monothérapies à base d'artémisinine par voie orale	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (pneumonie)	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (paludisme)	
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2012 (CPIA groupe D)	3.3
Intrants financés, mise en œuvre et impact sur le paludisme	
Prévisions de 2014 visant le financement des MILD par le secteur public (pourcentage du besoin)	98
Prévisions de 2014 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	99
Prévisions de 2014 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)	62
En bonne voie en 2012 de réduire l'incidence du paludisme de >75 % d'ici 2015 (par rapport à 2000)	
Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile	
Couverture PTME 2012 (% femmes enceintes VIH+ recevant des ARV)	40
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	84
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	43
Couverture Vitamine A (2 doses)	98
Vaccins DTC3 2011 parmi les bébés de 12-23 mois	85
Soins postnatals (dans les 48 heures)	49

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais efforts supplémentaires requis
	Pas sur la bonne voie
	Sans données / Sans objet

Dernière minute: urgente mise à jour du Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que le Bénin recevra, comme allocation nationale sous le nouveau modèle de financement, USD 163,8 millions pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et du renforcement des systèmes de santé. Le montant total inclut tous les fonds existants non dépensés des rounds précédents et du nouveau modèle de financement intérimaire. Le Fonds mondial a déterminé le montant de l'allocation totale sur la base du fardeau de la maladie et du niveau de revenu du Bénin, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est allouée au composant antipaludique, selon une formule mise au point par le Fonds mondial compte tenu, entre autres facteurs, du fardeau de la maladie et des débours antérieurs. Pour le Bénin, cette part est calculée à USD 52 millions, dont USD 26,7 millions de nouvelles ressources. Les allocations aux composants individuels de la lutte contre la maladie ne sont pas fixes et peuvent être ajustées selon les décisions prises au niveau du pays. Il est vivement recommandé au Bénin d'affecter à la lutte contre le paludisme les ressources de l'allocation globale du Fonds mondial au pays dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

Le Bénin a réalisé de nets progrès dans sa politique de lutte contre le paludisme, notamment en ce qui concerne l'interdiction de l'importation et de la vente de monothérapies à base d'artémisinine par voie orale. Le Bénin a instauré la prise en charge communautaire des cas de paludisme et de pneumonie. Le pays dispose de ressources financières suffisantes pour couvrir ses besoins de MILD, CTA et TDR en 2014. Le pays a aussi réalisé de bons progrès au niveau des interventions de SMI témoins, concernant notamment l'accroissement de l'assistance qualifiée à l'accouchement, la vitamine A et la couverture de la vaccination DPT3. Le pays a réussi à réduire la mortalité des moins de 5 ans de 50 % depuis 1990.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1.151.038 cas de paludisme en 2012 et 2.261 décès.

Problème principal

- Assurer les ressources financières de contrôle du paludisme à plus long terme.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Action	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Optimiser la qualité des soins	Assurer la distribution des MILD actuellement en cours d'approvisionnement aussi rapidement que possible pour parer au déclin de la couverture MILD	T2 2014		Résultat non encore échu mais 746.000 MILD ont été distribués au pays durant le dernier trimestre de 2014
SMI ¹ : Optimiser la qualité des soins	Donner la priorité à la collecte de données sur les soins postnatals	T1 2014		Le pays a donné la priorité à la collecte de données sur les soins postnatals, faisant état d'une couverture de 48,9%

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Action	Délai d'accomplissement suggéré
Résoudre la question du financement	Assurer la soumission de la note-concept NMF d'ici T1 2015 et assurer l'allocation de ressources à la lutte antipaludique dans une mesure suffisante au maintien des acquis des dernières années, y compris par renforcement des allocations de ressources nationales	T1 2015

Légende

	Mesure accomplie
	En progrès
	Pas de progrès
	Il reste encore du temps jusqu'à l'échéance

¹ Mesures SMI, démarches recommandées et réponse suivies par OMS MCA/iERG.